

المجمع التونسي للدفاع على الحريات

## Collectif Tunisien pour la Défense des Libertés

**«8 heures pour les libertés en Tunisie» : une journée pour s'informer et en débattre.**

**La défense des libertés et la transition démocratique en Tunisie.**

Le samedi 9 novembre 2013 de 12h à 20h.

Espace Olympe de Gouges

15 rue Merlin

75 011 Paris

**Mail :** [contact.ctdl@gmail.com](mailto:contact.ctdl@gmail.com)

**Facebook :** <http://www.facebook.com/ctdl.tn>

Depuis plus de deux ans et demi la Tunisie est au-devant de l'actualité internationale. Le pays qui a été l'initiateur des mouvements de révoltes populaires dans le monde arabe et de la chute de plusieurs dictateurs continue à vivre une période de transition mouvementée.

Les tunisiens et les amis de la Tunisie se posent légitimement des questions sur les dangers qui menacent la cohésion et la sécurité du pays, le caractère civil et moderniste de l'Etat tunisien, sur les retards accumulés dans la préparation du projet de Constitution et des futures élections.

La situation actuelle se caractérise par la persistance du chômage surtout celui des jeunes qui ont été les acteurs majeurs de la contestation et les principales victimes de la répression de décembre 2010 et janvier 2011, un pouvoir d'achat qui se dégrade de jour en jour, des attaques contre les droits des femmes, les tentatives de noyautage et de contrôle par le parti islamiste Ennahda des rouages de l'Etat et de la société tunisienne et surtout le développement d'un climat de violence allant jusqu'à l'assassinat politique.

La multiplication des atteintes aux libertés, les pressions, les poursuites et procès d'opinion et les agressions des milices appelées « ligues de sauvegarde de la révolution » contre les universitaires, les intellectuels, les journalistes, les syndicalistes, les artistes et les militants politiques et des droits de l'homme sont des signaux d'alerte et d'inquiétude. Un tel climat est pénalisant pour l'économie du pays, pesant pour les citoyens tunisiens et constitue un frein pour de nombreux touristes qui souhaitent visiter la Tunisie.

Face à ces difficultés et menaces les tunisiens et la société tunisienne ne sont pas restés inertes : des contestations, des mobilisations et des contributions s'expriment au niveau politique, économique, social, artistique et culturel. Les forces démocratiques et la société civile tunisiennes organisent cette résistance, contraignant à plusieurs reprises le gouvernement et les partis de la Troïka au sein de l'Assemblée Nationale Constituante à reculer sur de nombreux sujets.

Les tunisiens de France, les franco-tunisiens et les amis de la Tunisie qui ont, de tout temps, apporté un soutien et une solidarité sans faille aux luttes du peuple tunisien contre la dictature et l'autocratie et pour la démocratie et les libertés et qui

ont contribué à la chute du régime de Ben Ali ne peuvent pas rester insensibles et inactifs face aux dangers qui menacent les libertés et le processus démocratique en Tunisie.

Le Collectif Tunisien pour la Défense des Libertés (CTDL) organise une journée d'information, de débat et d'animations musicales et culturelles qui nous l'espérons sera une contribution à la défense des libertés et à la réussite de la transition et du projet démocratique en Tunisie. Cette journée a aussi pour objectif de donner une image positive et attirante du pays et de faire connaître une Tunisie accueillante, plurielle, dynamique et mobilisée contre toutes les tentatives d'imposer au pays une nouvelle autocratie politique et un retour en arrière en matière de démocratie et de libertés publiques et individuelles.

La journée « 8 Heures pour les libertés en Tunisie » comportera : \*

- des débats (tables rondes et ateliers animés par des compétences tunisiennes vivant à l'étranger et des invités de la société civile venant de Tunisie),
- un stand de livres sur la Tunisie,
- des stands (militants, associatifs, produits artisanaux...),
- des spécialités culinaires et des produits locaux,
- des animations pour enfants (maquillage...),
- des activités culturelles : projection de films, diapos, documentaires, poésie avec la participation de musiciens et d'artistes vivant en France et venus de Tunisie...
- des expositions (photos, affiches...).

Thèmes retenus	
Intitulé	Invités pressentis
1- Bilan des atteintes aux libertés	LTDH l'Institut Arabe des Droits de l'Homme (IADH)
2- Libertés académiques et de l'enseignement de la petite enfance	Habib Mellakh
3- Liberté presse et des médias	Néjiba Hamrouni- Abdelwaheb Meddeb
4- Liberté de conscience	Yadh Ben Achour – Chérif Ferjani
5- Egalité H/F	ATFD
6- Droits économiques et sociaux	UGTT
7- Libertés de création	Blogueur Rappeur Caricaturiste - Peintre
8- Environnement	Bouquerra Mohamed Larbi

Nous comptons sur l'appui le plus large de tous nos partenaires, des artistes, des intellectuels et sur la participation du plus grand nombre de tunisiens et d'amis de la Tunisie pour faire de cette journée un moment de mobilisation politique et aussi un moment festif et convivial.

Les artistes contactés : Emel Mathlouthi, Mohamed Bhar, Bendir Man, Samir El Agrebi, Jaafar Guesmi, Amel Hamrouni, Nawal Ben Kraiem.

- **Le programme définitif de la journée sera adopté au plus tard le 15 octobre.**

## LE COLLECTIF TUNISIEN POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS (CTDL)

Des tunisiens de l'immigration en France appartenant à divers horizons associatifs et politiques ainsi que des personnalités indépendantes, se sont réunis en septembre 2012 pour faire face à la multiplication des atteintes aux libertés démocratiques et individuelles en Tunisie ainsi que les agressions répétées et impunies, menées par des groupes dits salafistes contre des mouvements sociaux, des artistes et des représentants de divers secteurs de la vie politique et sociale en Tunisie.

Ils ont créé un cadre de travail et d'action unitaire qui a pour objectif la défense des libertés telles que définies par les conventions internationales des droits de l'homme en y incluant les libertés appliquées au champ social.

Ce cadre unitaire réunit des associations, partis et organisations politiques ainsi que des personnalités indépendantes. Il fonctionne sur le principe de la collégialité et a pour tâche principale d'œuvrer en relation avec les démocrates en Tunisie contre toutes les atteintes aux libertés en Tunisie. Il tisse des liens de solidarité avec les mouvements démocratiques, syndicaux, associatifs et des droits de l'homme en France, en Europe et dans le monde.

Le Collectif Tunisien pour la Défense des Libertés (CTDL) est composé des associations :

AIDDA : Association interculturelle de production, de diffusion et de documentation audiovisuelle

ADT : Les Amis Des Troglodytes - Tunisie

ADTF : Association Démocratique des Tunisiens en France

ALESCO : Averroes Littérature Education Sciences Culture Organisation

ATNF : Association des Tunisiens du Nord de la France

CFT : Collectif Femmes tunisiennes

COLLECTIF 3C : Collectif Culture Création Citoyenneté

CRLDHT : Comité pour le Respect des Libertés et Droits de l'Homme en Tunisie

FTCR : Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives

MCTF : Mouvement Citoyen des Tunisiens en France

REMCC : Réseau Euro-Maghrébin Citoyenneté et Culture

UTAC : Union des Tunisiens pour une Action Citoyenne

UTIT : Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens

VJFH : Vérité et Justice pour Farhat Hached

Et des personnalités suivantes :

ABASSI Mohieddine, ABDESSAMAD Hichem, ABICHOU Khaled, ABKARI Fathia, ALLAL Mourad, AOUINA Hamadi, BAABOURA Nouredine, BAKALTI Souad, BARDI Houcine, BARNAT AMIZA Douja, BEN AISSA Hazem, BEN AMEUR Ali, BEN AMEUR Hedia, BEN HAMIDA Abdelwaheb, BEN HIBA Tarek, BEN MILOUD ABICHOU Sarra, BEN SAID Alia, BEN SAID Mohamed, BEN YOUSSEF Adnane, BENMOUSSA Sassi, BENSLAMA Fathi, BESSIS Sophie, BOUCHOUCHA Meriem, BOUGUERRA Mohamed Larbi, CARACCI Celsio Walid, CHEBI MEHDI, CHENCHABI Hédi, CHERBIB Mohieddine, DAMAK Mohamed, DHAOUI Mohamed, DRIDI Mohsen, EL AMRI Aida, EL BAHRI Moncef, EL GHOUL Chafik, ELLOUMI Chedly, FAOUEL Raoudha, FERJANI Chérif, FERJANI Claudette, FOURATI Sarah, GADHOUMI Mourad, GHALI Kamel, GUEDOUAR Moncef, HAMMAMI Abdelwehab, HAMROUNI Mohamed, HAMROUNI POTHIER Radhia, HARRAR Souad, HICHERI Moncef, HORCHANI BOUAZIZI Abderrazak, HOUAS Fatma, JAIDANE Riadh, JALLOUL Nacer, JAOUA Wafa, JOUINI Nouredine, KAMMARTI Saloua, KITAR Abderrazak, LTIFI Adel, MATRI Jallel, MECHKANE Nouredine, MESSAOUD Ahmed, MILADI Houssemeddine, MILED Belgacem, MILED Najet, MIZOUNI Najet, MSAOURA Ali, MTIMET Mohamed, MTIMET Mounia, MUSTAPHA LOUIS-THERESE Ibticem, NAGATI Karima, NOUISSER Ahmed, OURIEMMI Kamel, REGHIMI Asma, SAADALLAH Fathi, SAADALLAH Nathalie, SENOSSI Nouredine, SLAMA Hassen, SRAIEB Hédi, THABET Adel, TLILI Fathi, TOUKABRI Tarek, TOUNSI Abdelkarim, TRABELSI Mohamed, YAKOUBI Sonia, ZAIBI Leila, ZEKRI Houda